

INDE

Petit guide pratique à l'attention des visiteurs



Vos conseillers à Paris :

Alain BUI

☎ 0033 (0) 1 55 65 36 04
abui@ccip.fr

**Olivia CALVET-
SOUBIRAN**

☎ 0033 (0) 1 55 65 36 58
ocalvetsoubiran@ccip.fr

Vos conseillers en Inde (Bombay/Mumbai)

Foram Chikhal

☎ 0091-22-66 10 47 57
foram.chikhal@ifcci.org.in

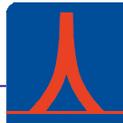
Shweta Pahuja

☎ 0091- 22-66 10 47 58
shweta.pahuja@ifcci.org

La CCIP dispose d'une représentation en Inde (Mumbai) :

Indo French Chamber of Commerce & Industry
French Bank Building, 4th Floor, 62 Homji Street, Fort -
MUMBAI 400 001
Telephone: + 91 22 6747 9761
Fax: + 91 22 6747 9760

Elle peut vous mettre à disposition une salle de réunion.



L'Inde :



Comment préparer son voyage en Inde ?



L'obtention du Visa :

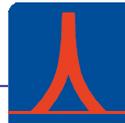
Un visa est obligatoire pour séjourner en Inde. Il doit être valide au moins six mois après la date de retour envisagée. Il faut compter au moins 10 jours pour les formalités, comptez pour un visa touriste classique 66,50 euros.

L'obtention du visa se fait à présent par informatique, le Gouvernement Indien a en effet mis en place un formulaire de visa en ligne accessible sur le site : www.vfs-in-fr.com.

Veillez bien choisir votre visa (travail, étude, affaires, tourisme...) car aucun ne peut être modifié sur place et certains nécessitent un enregistrement auprès des services de l'immigration. En fonction de sa nature, la date d'expiration doit être postérieure de 3 ou 6 mois à la date de validité du visa. Pour plus d'information, veuillez consulter le site www.vfs-in-fr.com. Vous y trouverez également la liste des documents à fournir en fonction de la nature de votre visa ainsi que toutes les formalités.

Attention : la validité d'un visa commence à la date de son émission et non à la date de votre départ.

Dans le cas d'un visa « touriste » avec entrées multiples, sachez que vous devez respecter un délai d'au moins deux mois entre deux séjours dans ce pays. Si vous ne pouvez



pas attendre et que vous faites un voyage touristique dans les pays limitrophes (seulement : Bhutan, Népal, Sri-Lanka et Bangladesh) durant cette période et avant de quitter l'Inde définitivement, il vous faut demander une autorisation auprès de la mission diplomatique indienne compétente et motiver votre demande. L'enregistrement auprès des services d'immigration (FRRO) est alors obligatoire sous les 14 jours suivant l'arrivée. Attention, la durée totale de séjour ne peut dépasser 180/90 jours selon la durée de séjour indiquée sur le visa.

A savoir que certaines zones du pays nécessitent un permis spécial auprès de l'Ambassade d'Inde à Paris ou de ses services consulaires. Les zones en question sont disponibles sur le site : www.diplomatie.gouv.fr Attention, veuillez effectuer toutes les formalités avant votre départ car une fois en Inde, l'obtention de ce document est très difficile (délai de 6 semaines minimum, présentation de nombreux justificatifs) et les demandes sont à adresser au Ministère de l'Intérieur indien.

Vous devez également attendre 1 mois après la date de votre dernière sortie du territoire indien avant de pouvoir déposer une nouvelle demande de visa touriste.

En conclusion, l'obtention du visa est une étape de votre préparation de voyage à ne pas négliger, veuillez bien cadrer votre voyage pour savoir quel type de visa vous devez choisir et quelles formalités accomplir.

Pour plus d'information, consultez le site de l'ambassade d'Inde à Paris dédié aux visas : www.vfs-in-fr.com.



Les préconisations pour la santé et la vaccination :

Ces indications ne sauraient dispenser d'une consultation bien avant le départ auprès de son médecin traitant et/ou auprès d'un centre hospitalier spécialisé dans la médecine des voyages. Pensez également à être couvert par votre assurance (frais médicaux et rapatriement sanitaire).

La vaccination n'est pas obligatoire pour un voyage en Inde, toutefois il est préférable de se mettre à jour son carnet de vaccination.

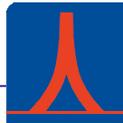
Veuillez également amener avec vous des sprays et autres moyens de protection contre les moustiques qui peuvent transmettre des maladies ; mais aussi des solutions antimicrobiennes, très utiles pour se laver les mains sans eaux (disponible en pharmacie et grandes surfaces).

Pour plus d'informations, consultez votre médecin traitant et/ou le site du Ministère des affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr



Les tenues vestimentaires appropriées :

La tenue vestimentaire est également à prendre en compte avant le départ, l'Inde est un pays où il fait très chaud la journée et plus froid le soir (en particulier dans le Nord et en hiver); privilégiez donc des tenues légères mais décentes et couvrantes (surtout pour les femmes et si vous vous rendez



dans des lieux religieux). Attention short, jupe courte, cuir et baskets sont à éviter pour des raisons de climats et culturelles.

Sachez que vous devrez retirer vos chaussures avant d'entrer dans un lieu de culte ou une maison.



Autres indications :

Achetez un guide en fonction du lieu où vous vous rendez est très utile, chaque état de l'Inde possède ses spécificités.

Concernant le voltage, le modèle des prises de courant est dans la grande majorité semblable à celui en France. Il s'agit du 220 volts. Si ce n'est pas le cas, un adaptateur traditionnel fera l'affaire. Prévoyez une prise multiple.

Pendant son voyage en Inde



Décalage horaire :

L'heure indienne est en avance de 5h30 sur celle du méridien de Greenwich. Exemple : quand il est 12h en France, il est 16h30 en Inde l'hiver et 15h30 l'été. Et cela dans tous les Etats de l'Inde.



Téléphoner en Inde :

- A Bombay depuis un fixe : numéro indien à 8 chiffres

- A Bombay depuis un portable : 022 + numéro indien à 8 chiffres
- Vers un portable en Inde : 0 + numéro de portable à 10 chiffres (commençant généralement par un 9)
- Vers un fixe dans un autre Etat indien : 0 + indicatif de la ville + numéro à 8 chiffres

Indicatifs des principales villes :

Delhi	11
Bombay (Mumbai)	22
Bangalore	80
Madras (Chennai)	44
Calcutta (Kolkatta)	33
Ahmedabad	79
Hyderabad	40

Pour appeler en Inde de la France, composez le 00 + 91 + indicatif de la ville sans le 0 + numéro du correspondant.

En Inde, il existe beaucoup de boutiques téléphoniques signalées par de grands panneaux jaune et noir : « PCO-STD-STD », pour seulement 2 Rps par appel (commission) et 1 Rp/mn vers un appel local en fixe, 2-4 Rps/mn pour un portable, et pour un appel vers la France, 9-12 Rps/mn.

Numéros utiles :

- Renseignements internationaux (fonctionne en principe dans tout le pays) : 187.
- Pour les appels en PCV vers la France, il faut composer le 000-33-17 (pas toujours possible des boutiques téléphoniques ou des hôtels).



Où retirer de l'argent :

Les distributeurs automatiques de la Citibank ou de HSBC sont les plus fiables, ainsi que ceux des banques indiennes ICICI et HDFC (qui accepte les cartes American Express). Les hôtels proposent ce service mais cela est plus cher.

Ne changez pas beaucoup, les taux fluctuent beaucoup, et veillez à conserver vos bordereaux de change ainsi que vos tickets de DAB (ATM) : ils peuvent vous être demandés pour changer les roupies qui vous resteront avant votre retour. Les roupies indiennes doivent rester sur le territoire.

Refusez systématiquement les billets en mauvais état car ils ne peuvent être utilisés, et garder toujours de la monnaie sur vous pour les petites dépenses. Les cartes de paiement sont encore peu réputées.



Les us et coutumes :

Les indiens sont très pudiques, lors d'un voyage en couple, une grande discrétion est de mise concernant les gestes d'affection dans les lieux publics. S'embrasser est à l'encontre de l'ordre public en Inde par exemple.

Au lieu de serrer la main, vous pouvez, saluer en joignant les mains sous le menton et en baissant la tête et dire « namaste » ou « namaskar ».

De manière générale, un homme doit éviter de parler à une femme indienne qui respecte la tradition.

Les femmes doivent cacher leurs épaules et leurs genoux.

Utiliser sa main gauche est également très mal vue pour manger ou donner un objet.

Il ne faut également pas montrer du doigt, privilégiez plutôt un signe de tête, ni pointer ses pieds vers quelqu'un ou vers une divinité car il s'agit d'une partie impure chez les indiens. N'utilisez pas un seul doigt pour faire signe de venir mais toute la main.

Si vous êtes invité à un repas, ne proposez pas votre aide, cela pourrait être considéré comme offensant pour ceux qui vous accueillent. Autre point, les indiens croient beaucoup au mauvais œil, ne faites donc pas une avalanche de compliments sur la cuisine ou les enfants.

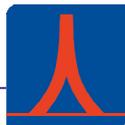
N'oubliez pas qu'en fonction de la religion de votre intervenant, certaines choses se font et d'autres non.



Les préconisations pour la santé :

Un séjour en Inde implique impérativement pour tout voyageur de prendre diverses précautions de santé comme le choix de ses consommations, l'hygiène, la protection contre les moustiques comme dans beaucoup de pays chauds et en développement. Lavez-vous donc régulièrement les mains et le corps.

Évitez de boire de l'eau hors bouteille fermée hermétiquement. Si l'on vous propose de l'eau, demandez



d'où elle provient, s'il s'agit d'un forage, il y a peu de chance que vous soyez malade, sinon faites la bouillir. Evitez d'acheter de l'alcool en dehors des débits de boissons et des magasins autorisés, l'alcool frelaté est mortel souvent.

Pour vos consommations, les repas distribués dans la rue peuvent être dangereux pour votre santé (condition d'hygiène). Et même dans les hôtels évitez les crudités et les fruits, ainsi que les produits laitiers frais et les glaçons.

Numéros utiles :

A New Delhi :

- **Max Devki Devi Hospital** : 2 Press Enclave Road, Saket, New Delhi. Tél : (91) (11) 2651 5050 ou 2652 5555. Ambulance 24h/24: tél 105 111.
- **Apollo Hospital** : Sarita Vihar, Mathura Road, New Delhi. Tél. (91) (11) 2692 5858 ou 2692 5801 ou 2682 3583. Pour les urgences : postes 2000, 2001, 2002. SAMU: Tél : 1066. Ambulance : (91) (11) 2692 5888 ou 2692 5900.
- **Privat Hospital** : DLF Qutab Enclave Phase II, Mehrauli Road, 122 002 Gurgaon. Tél.: (91) (11) 2635 1162 (Médecin de garde : (91) 98 101 24 556)

A Calcutta :

- **Asia Rescue and Medical Services** : 42 Bd Park Mansions/57 Park Street. Calcutta 70016. Tél.: (91) (33) 240.41.54 ou 229.29.22.
- **Woodlands Hospital** : 8/5 Alipore Road, Tél : (91) (33) 456.70.75 à 89

A Bombay :

- **Breach Candy Hospital**: 60 Bhulabhai Desai Road, Bombay 400 026. Tel (91) (22) 363.36.51. ou 363.36.57 ou 363.45.84 ou 363.26.57.
- **Jasiok Hospital** : Peddar Road. Bombay 400 026. Tel : (91) (22) 493.33.33. ou 493.95.95.
- **Lilavati Hospital and Medical Research Centre** : A/191, Bandra Reclamation, Bombay 400 050 - Tél : (91) (22) 645 53 52 ou 645 59 21, 645 59 20, 645 59 27, 645 59 10.

A Pondichery :

- **Clinique Nallam** : 86, rue Iswarin Koil.Pondichéry 605 001. Tel : (91) (413) 37.23.80. ou 37.23.89.
- Les plus importantes structures hospitalières sont regroupées à Chennai (Madras) - 3 heures de route :
 - **Sri Ramachandra Medical Center** : Porour, Route de Bangalore. Tel : (91) (044) 482.80.34. (standard), 482.84.02. (urgences), 482.69.91. (urgences cardiologiques), 482 90.36. (urgences neurologiques)
 - **Appolo Hospital** : 21, Greams Lane, Off Greams Road. Tel : (91) (044) 827.74.47. ou 827.70.59.
 - **Madras Institute of Traumatology** (traumatologie) : 4/112 Mount Poonamalee Road, Manapakkam. Tel : (91) (044) 232.44.95. ou 232.44.05. ou 232.43.31.
 - **MIOT Hospitals**, 4/112, Mount Poonamalle Road - Manapakkam, CHENNAI 600 089. Tél - 91 44 22492288 /Télécopie - 91 44 22491188

Sur les questions de santé, consulter également le site de [l'Institut de Veille Sanitaire](#), de [l'OMS](#), ou encore les sites de [l'Institut Pasteur de Lille](#) et de [l'Institut Pasteur de Paris](#).



La Poste :

Elle est fiable mais lente, il faut compter en moyenne une semaine pour un envoi d'Inde vers la France avec un « speed-post » et 3 à 6 semaines avec un « SAL ». Comptez 15 Rps pour une carte postale et 25 Rps pour une lettre environ.

Vous pouvez aussi faire appel aux transporteurs privés (*DHL, UPS, Fedex*, etc.). Le prix peut être intéressant pour une sécurité en principe plus grande.

Il est préférable de poster soi-même son courrier plutôt que de demander à l'hôtel.



La restauration :

Les fourchettes de prix est variable mais compter environ pour un repas :

- Très bon marché : moins de 100 Rps (1,70 €).
- Bon marché : 100-200 Rps (1,70-3,30 €).
- Prix moyens : 200-400 Rps (3,30-6,70 €).
- Grand restaurant : 400-800 Rps (6,70-13,30 €).

Un pourboire a une valeur proche de 5 -10 % de la facture.

La nourriture est plus épicé en Inde du Sud quand Inde du Nord. Si cela reste trop piquant pour vous, vous trouverez des restaurants type « occidentaux » ainsi que des restaurants chinois.



Les transports :

Le train : L'Inde dispose d'un immense réseau. C'est un moyen de transport bon marché et efficace mais bondé.

Le rickshaw : Les autos-rickshaws (motorisés) et les vélos-rickshaws (non motorisés), assurez vous du prix au départ.

La voiture avec chauffeur : Vous pouvez réserver une voiture avec chauffeur directement à la réception de l'hôtel.

Le taxi : Ils sont jaunes et noirs de type Padmini (ancien modèle Fiat des années 1960). Les chauffeurs de taxi parlent généralement peu l'anglais et connaissent assez mal la ville (ils sont souvent originaires d'autres Etats indiens) ! Comme les compteurs n'ont jamais été changés, le prix de la course est toujours libellé en roupies de l'époque et une table de correspondance est donc utilisée. Comme de fausses tables existent, dites vous que pour 1.00 (chiffre indiqué sur le compteur) il vous faudra payer 13 roupies le jour et 16.50 la nuit. Il faut négocier impérativement le prix de la course avant le départ. Bonne expérience !



Hébergement de bureau:

La CCIP vous propose à Mumbai, Delhi et Chennai, un bureau tout équipé pour vos affaires avec salle de réunion pour environ 1000 euros/mois. Pour plus de renseignements, contactez Alain BUI et Olivia CALVET-SOUBIRAN (coordonnées en première page).